

Région wallonne

Agir contre la discrimination

"outils juridiques - pratiques de terrain"

Colloques

1 décembre 2009, Liège

8 décembre 2009, Charleroi

10 décembre 2009, Namur



INSTITUT
POUR L'ÉGALITÉ
DES FEMMES
ET DES HOMMES



RÉGION WALLONNE





Région wallonne
**Agir contre
la discrimination**
"outils juridiques - pratiques de terrain"

Le colloque auquel vous convie le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme s'adresse aux villes et aux communes, à leurs bourgmestres et échevins et à leurs fonctionnaires compétents en matière d'égalité des chances. Il vise à faire avec eux le point sur l'actualité, sur la portée et les limites du cadre juridique en vigueur, sur la nature des discriminations sanctionnées et sur la manière dont le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes envisagent leurs relations avec les acteurs régionaux et locaux.

Pour rappel, le 18 mars 2009, le Parlement wallon votait un décret modifiant celui du 6 novembre 2008 relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination. Le législateur régional entendait ainsi étendre le champ d'application de ce dernier et créer un cadre général pour lutter contre les discriminations, applicable à toutes les compétences régionales. Par cette législation, la Région wallonne s'inscrivait dans un cadre cohérent avec l'ensemble des lois et décrets dépendant des autres entités, tant sur le plan des critères visés que des procédures et des mécanismes de protection.

Par ailleurs, en février 2009, deux protocoles d'accord étaient signés entre la Région wallonne et d'une part le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, d'autre part l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Objectif principal : accompagner les administrations, leurs organisations et les acteurs de terrain dans la mise en œuvre concrète de ce nouveau cadre juridique.

Le colloque développera des aspects très pratiques: illustrations de la loi par des cas concrets présentés et discutés avec le Centre et l'Institut, présentation de pratiques communales innovantes en matière de lutte contre les discriminations, d'aménagements raisonnables et de gestion de la diversité. La parole sera donnée aux villes et communes.

Enfin, la journée se clôturera en présence de la ministre de l'Égalité des chances, Madame Eliane Tillieux et du ministre des Pouvoirs locaux, Monsieur Paul Furlan (sous réserve).



Région wallonne
**Agir contre
la discrimination**
"outils juridiques - pratiques de terrain"

Programme

La journée sera coprésidée par **Edouard DELRUELLE**, directeur adjoint du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et **Michel PASTEEL**, directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

08.30 - 09.15 **Accueil**

09.15 - 09.30 **Introduction de la journée**

Sylvie Marique, Directrice générale
Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé de la Région wallonne.

09.30 - 10.15 **Les outils juridiques en question**

Décrets régional et communautaire relatifs à la lutte contre certaines formes de discrimination, par les représentants de la Région wallonne et de la Communauté française.

10.15 - 11.00 **Le concept de discrimination**

Définitions, illustrations et pratiques, par **Nathalie Denies** du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et **Danuta Kuzyn** de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

11.00 - 11.20 **Pause-café**

11.20 - 12.05 **Les protocoles de collaboration**

Le Centre et l'Institut, partenaires de la Région wallonne,
par **Edouard Delruelle** et **Michel Pasteel**.

12.05 - 12.45 **Question-réponse**

12.45 - 14.00 **Lunch**

14.00 - 16.00 **La lutte contre les discriminations et la mise en œuvre de la diversité sur le terrain communal**

La parole aux villes et communes de Wallonie.

16.00 - 16.30 **Conclusions de la journée**

Madame Eliane Tillieux, ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances et **Monsieur Paul Furlan**, ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville (sous réserve).

16.30 - 17.30 **Drink**

En cours de journée une valise DIVERSITE sera distribuée aux participants. Celle-ci sera composée de brochures réalisées par le Centre et l'Institut.

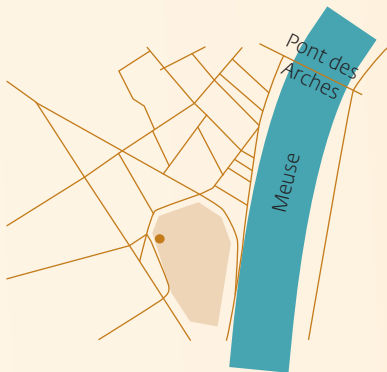


Région wallonne
**Agir contre
la discrimination**
"outils juridiques - pratiques de terrain"

Adresses

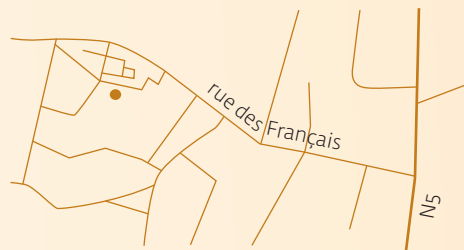
Liège (1 décembre)

Université de Liège
Salle académique
7, Place du 20 août
4000 Liège



Charleroi (8 décembre)

Charleroi Espace Meeting Européen
147, Rue des Français
6020 Charleroi



Namur (10 décembre)

Moulin de Beez
4, Rue du Moulin de Beez
5000 Namur (Beez)



La participation au séminaire est gratuite.
L'inscription préalable sur le formulaire en
ligne est indispensable, le nombre de places
étant limité: www.diversite.be/agir

Pour plus d'informations

ou pour toute demande d'aménagement
pour les personnes avec un handicap
(dont interprétation gestuelle), veuillez
contacter :

Nathalie DENIES : 02/212.30.81

Michel VANDERKAM : 02/212.30.64

Discrimination@cntr.be



Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

Rue Royale 138

1000 Bruxelles

Tel. : 02 212 30 00

www.diversite.be